

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 38 (2011)
Heft: 150

Rubrik: Votre abonnement 2012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VOTRE ABONNEMENT 2012

Le comité de rédaction et l'administration

Sur cette page, vous trouvez un **BULLETIN DE VERSEMENT** pour le renouvellement de votre **ABONNEMENT 2012**.

Pour la Suisse, le comité de rédaction a décidé de fixer le même prix que ces années précédentes, avec un appel au don; le prix est augmenté pour l'Europe.

**Au minimum 20 CHF pour les abonnés en Suisse
25 EUR pour les abonnés en Italie et en France.**

Toutefois, le comité porte à votre connaissance que ces prix ne couvrent plus l'impression et l'envoi des 3 numéros annuels (avril, septembre et décembre). Le prix du numéro (impression et frais administratifs) varie en fonction du nombre de pages. Le no de décembre est toujours plus «copieux».

Dans la mesure du possible, merci d'éviter d'effectuer le versement de l'abonnement au guichet postal : **Postfinance retient 1.50 CHF** pour un versement de 20 CHF.

A nos Amis du Patois en France et en Italie : n'envoyez pas de chèque, les frais à l'encaissement sont beaucoup trop élevés. En 2011, l'envoi de la somme par courrier postal n'a causé aucun problème ! Si vous indiquez votre adresse électronique, un message vous est envoyé à réception du versement.

Le comité fait appel À VOTRE BON CŒUR en comptant sur les DONS que vous voudrez bien ajouter au prix minimum de l'abonnement.

Tout don sera reçu avec reconnaissance : il permettra, par effet de solidarité, de poursuivre l'édition d'une revue de qualité avec un nombre, espérons-le, suffisant d'abonnés encore en 2012.

Un merci chaleureux à toutes les personnes qui font connaître L'AMI DU PATOIS et qui nous communiquent les adresses de futurs abonnés.

